

Accompagner fiscalement les non-résidents qui ont des revenus ou du patrimoine en France

Code
1457

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 267 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Conseils en gestion de patrimoine –
Conseillers de clientèle – Ingénieurs
patrimoniaux – Conseillers en
investissements financiers –
Fiscalistes – Avocats – Experts-
comptables – Notaires

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances de la
fiscalité française

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Retours de conseils pratiques tirés
de l'expérience de l'intervenant,
avocat spécialiste de la fiscalité
internationale

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré
autour du transfert des
compétences
- Acquisition des compétences
opérationnelles par la pratique et
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en
plusieurs temps pour permettre
engagement, apprentissage et
transfert
- Formation favorisant
l'engagement du participant pour
un meilleur ancrage des
enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences
sera réalisée tout au long de la
formation par le participant lui-
même (auto-évaluation) et/ou le
formateur selon les modalités de
la formation.
- Evaluation de l'action de
formation en ligne sur votre
espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la
formation, pour mesurer votre
satisfaction et votre perception
de l'évolution de vos
compétences par rapport aux
objectifs de la formation. Avec

Objectifs pédagogiques

- Valider la non-résidence fiscale en France d'une personne physique
- Examiner le régime d'imposition en France des revenus et du patrimoine des non-résidents
- Identifier les mesures de contrôle fiscal ou de lutte contre la délocalisation applicables aux non-résidents

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Valider la non-résidence fiscale en France d'une personne physique

Examiner les critères de résidence prévus en droit interne français pour l'IR, l'IFI et les droits de succession ou de donation

- La revue des critères posés par le CGI
- Les apports jurisprudentiels

Apprécier l'impact des conventions fiscales

- La résolution d'un conflit de résidence : le recours aux critères conventionnels
- Le cas des non-résidents "Schumacker"
- Cas pratique de synthèse : déterminer la résidence fiscale d'un contribuable (à partir de cas tirés de faits réels et de la jurisprudence récente)

Examiner le régime d'imposition en France des revenus et du patrimoine des non-résidents

Déterminer l'imposition des revenus et plus-values taxables en France pour un non-résident

vos accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les revenus de source française imposables : salaires, dividendes, revenus immobiliers, plus-values de cession immobilière, actions gratuites et stock-options...
- Les modalités d'imposition
- Les impacts éventuels du prélèvement à la source
- Les obligations déclaratives
- Cas pratique : calculer la retenue à la source sur le salaire France d'un non-résident et estimer le taux d'imposition

Examiner l'imposition en France du patrimoine d'un non-résident

- Les biens imposables à l'IFI : revue des principes et régimes d'incitation ouverts aux non-résidents
- L'impact des conventions fiscales sur l'imposition à l'IFI : franco-suisse, franco-luxembourgeoise, franco-belge, franco-anglaise...
- Les droits de donation et de succession : un champ d'application des droits français large – une protection offerte par les conventions fiscales applicables réduite
- Atelier de réflexion : analyse de la jurisprudence récente ayant un impact à court et moyen terme sur la pratique

Identifier les mesures de contrôle fiscal ou de lutte contre la délocalisation applicables aux non-résidents

Définir les procédures de contrôle fiscal stricto sensu

- Les types de contrôles fiscaux applicables aux non-résidents
- Le recours à l'assistance administrative entre Etats
- L'assistance au recouvrement
- Brainstorming : quel impact le recours à l'assistance administrative a-t-il sur le délai de reprise dont dispose l'administration fiscale ?

Identifier les dispositifs français de lutte contre la délocalisation des biens et des personnes

- L'exit tax
- La taxe de 3 % pour les non-résidents détenant des immeubles en France par l'intermédiaire d'une personne morale
- La déclaration des bénéficiaires effectifs, etc.
- Atelier de réflexion : sur quelle base le contribuable est-il taxé à l'exit tax en cas de départ de France (à partir de cas inspirés de faits réels) ?

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 15 Sep. 2026 – Session Garantie
- 3 Déc. 2026

A DISTANCE

- 15 Sep. 2026 – Session Garantie
- 3 Déc. 2026

